

## Rupture de pacs d un commun accord

## Par maloute, le 01/11/2008 à 03:06

pourriez-vous m'envoyer des exemples de lettre de rupture de pacs d'un commun accord? estce que cette lettre doit-être envoyée en recommandé accusé de réception? et à qui dois-je l'adresser? merci pour la réponse

## Par jeetendra, le 01/11/2008 à 09:51

bonjour, si d'un commun accord vous voulez rompre votre pacs il faudra rédiger un courrier à cet effet et l'envoyer en courrier recommandé avec accusé de réception au greffe du Tribunal d'instance qui a enregistré le pacs, ou par déclaration commune des pacsés auprès du greffe (votre présence sera indispensable auprès du greffier), des modèles de lettre vous en trouverez sur internet (easydroit.fr), cordialement